

Mémoire déposé au BAPE

Projet

LE PARC DES MOULINS

présenté par

Claude Huppé
Thetford Mines, Qc
G6G 1V2

Mémoire déposé au BAPE

Projet

Le parc des Moulins

PRÉSENTATION :

Je réside dans la Ville de Thetford Mines et je suis propriétaire d'une érablière située dans le 15e rang de Kinnear's Mills et d'un chalet sur la route du 1er rang de St-Pierre-de-Broughton. Ces propriétés sont situées à deux (2) kilomètres des éoliennes qui seront implantées dans le secteur connu sous le nom du cap à Thom.

INTÉRÊT POUR LE PROJET :

Comme je savais qu'il y avait un projet d'implantation d'éoliennes près de mes propriétés, depuis la première rencontre convoquée par la compagnie 3CI à Thetford Mines, j'ai participé aux rencontres d'information et à deux assemblées du conseil de Kinnear's Mills.

AJOUT D'INFORMATION :

J'ai assisté à la première partie des audiences du BAPE et je veux intervenir concernant le ravage de chevreuils dans le secteur du cap à Thom. Au cours de l'audience, il y a eu des questions concernant l'élargissement d'un chemin qui serait situé dans un ravage de chevreuils. Pour avoir circulé dans ce sentier, utilisé par les motoneiges, je crois que cette route ne passe pas dans le ravage. De plus, je veux vous informer que, dans la municipalité de Kinnear's Mills, on permet une chasse additionnelle, limitée aux cerfs sans bois, afin de diminuer le cheptel. En conclusion, l'élargissement du chemin ne causerait pas grand tort à un cheptel dont on veut voir diminuer le nombre à cause des nombreux accidents routiers impliquant des chevreuils dans le secteur de Kinnear's Mills.

ACCEPTATION DU MILIEU :

Je crois que ce projet devrait être accepté parce qu'il apportera des revenus supplémentaires aux municipalités ce qui leur permettra, surtout à Kinnear's Mills, de mieux entretenir leurs routes, d'améliorer leurs infrastructures et de rendre plus attrayant le village pour les citoyens et les touristes.